

Toute l'actualité de votre ville

PIVO

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge

p.6
Finances
Budget primitif
2023



p.10
Urbanisme
Nouveaux
logements



p.16
Culture
Sortir à
Villemoisson



villemoisson.fr • Avril 2023 #108



La sécurité de nos enfants prime

sommaire

Édito	3
Conseil municipal	4
Cérémonies	4
Service municipal	5
État-civil	5
Finances	6
Travaux	8
Urbanisme	10
Je passe au vert	10
Citoyenneté	12



Scolaire.....13

Expression des élus non majoritaires	13
Solidarité	14
Culture	15
Fête des voisins	15
Association.....	15
Jumelage.....	15
Sortir à Villemoisson.....	16

Suivez l'actualité de votre ville :
villemoisson.fr

facebook.com/villemoisson

PIVO #108

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge
Tirage : 3400 ex.

Mairie de Villemoisson-sur-Orge

22, avenue du Grand Orme - 91360 Villemoisson-sur-Orge
Tél. 01 69 51 56 00

Directeur de publication : François Cholley

ISSN : 2825-1601

Rédaction (par ordre de parution des articles) :

François Cholley, Tiphaine Chatelier, Laurence Benedetti,
Gaël Pilorget, Guillaume Epry, Isabelle Grange,
Florence Moret-Miguet.

Photos : Elisabeth Buywid, Tiphaine Chatelier,
Jean-Michel Diard, Anne-Marie Vergelin.



Conception, réalisation : graines-octets.com

Impression : Setig - Abelia

Papier : Imprimé sur du papier offset issu de forêts
gérées durablement avec des encres végétales.

infos pratiques

Mairie de Villemoisson

22, avenue du Grand Orme
01 69 51 56 00
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
Mercredi, samedi (état civil
uniquement) : 8h30-12h

Marie-Pierre Rixain,

Députée de la 4^e circonscription
de l'Essonne vous reçoit
sur rendez-vous le mardi.

Contact :

Tél. 06 40 89 45 75

marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr

Le Centre Technique Municipal

12, rue des Meulières - 01 69 51 17 52
Du lun. au vend. 8h30-12h / 13h-16h50
Pas de secrétariat le mercredi

Cœur d'Essonne Agglomération

La Maréchaussée
1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois
Cedex - 01 69 72 18 00

Maison de la justice et du droit

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50 - Permanences
des conciliateurs de justice :
mercredi 14h-16h30 sur rdv

La poste

Place du Poirier de la Farinette
91360 Villemoisson-sur-Orge
Mardi au samedi : 9h30-12h
Fermé le lundi

Pompiers : 18 ou 112 (européen)

Commissariat de police

01 69 72 17 17 ou 17

Déchèterie Saint-Michel-sur-Orge

(Accès avec carte)
Techniparc - Rue d'Alembert
91240 Saint-Michel-sur-Orge
N° indigo : 0 820 62 91 91
Lundi au vendredi : 10h-12h / 13h-17h
Samedi : 9h-12h / 13h-17h
Dimanche : 9h-12h

Pharmacies de garde

Infos sur monpharmacien-idf.fr
Appelez ou présentez-vous au
commissariat : 254, route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 72 17 17 avec votre ordonnance
et votre pièce d'identité.

Ramassage des encombrants

Uniquement sur RDV : 0 800 293 991

Urgences médicales et dentaires

8h-20h : votre médecin traitant. En son
absence 15 ou 112 (n°européen).

Une question sur la distribution ou vos factures d'eau ?

Appelez la régie Publique de l'eau
de Cœur d'Essonne agglomération :
numéro vert 0 800 500 191

Une coupure électrique ?

Appelez le service dépannage du
distributeur Enedis : 09 726 750 91
Prix d'un appel local ou
www.enedis.fr/panne-et-interruption

Une odeur ou une fuite de gaz ?

Coupez votre robinet d'arrivée de gaz
et appelez le Numéro Vert Urgence
Sécurité Gaz du distributeur GRDF
0 800 47 33 33

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000

Marché de Villemoisson
Tous les samedis de 8h à 13h30
À côté de la mairie
Bio & produits frais

Des produits de qualité, des produits Bio en circuits courts, des viandes et poissons d'origine France, des prix compétitifs.
Nous mettons un point d'honneur à rendre accessible la qualité pour tous !
Un lieu où il fait bon vivre pour faire ses courses et discuter dans le respect des règles sanitaires.

Rejoignez-nous tous les samedis de 8h à 13h30
Nous comptons sur vous !

Chères Villemoissonnaises, Chers Villemoissonnais



« L'optimisme, c'est voir les problèmes et croire aux remèdes », a écrit Laurent Roman. Cette citation traduit bien notre état d'esprit. La pandémie semble oubliée comme les incantations au monde d'après. Et pourtant...

Face à la hausse du prix de l'énergie, nous avons pris les mesures les moins désagréables = baisse des températures des locaux, coupure de l'éclairage public une partie de la nuit, fermeture de locaux pendant les vacances de février particulièrement froides. Il en va de l'intérêt général.

Nous maintenons, voir amplifions, nos programmes d'investissement pour réduire nos consommations d'énergie avec des ampoules LED, des travaux d'isolation de bâtiments, le remplacement de chaudières. La bonne nouvelle est que nous avons presque terminé. Mais les problèmes d'énergie ne doivent pas masquer les autres actions. En matière de circulation et de sécurité routière nous avons mis en place un dispositif pour fluidifier le matin l'accès aux écoles maternelles et élémentaires Bouton et au collège. Nous proposons d'autres aménagements sentier des merisiers et avenue des Rouges-Gorges pour lesquels nous attendons vos retours.

Enfin, toutes les activités culturelles et sportives, communales ou associatives ont repris ce qui permet d'envisager une fin d'année scolaire particulièrement riche.

L'occasion de faire la fête, de voir les spectacles ou d'y participer.

Au plaisir de vous retrouver, de nous retrouver. ■

Avec mon dévouement,
François Cholley, votre maire.

télégramme

...Pas de hausse des cambriolages ni vols compte tenu de l'extinction de l'éclairage public sur une partie de la nuit
...Plusieurs projets de construction trop denses ont été refusés route de Corbeil ...La commune réfléchit à la pose d'ombrières photovoltaïques sur les parkings du Ludion et des Érables ...La commune a déposé plusieurs dossiers de demande de subventions à l'État pour des projets de réduction de consommation d'énergie (remplacement de chaudières, isolation des murs...) mais pourquoi faut-il plus de justificatifs cette année que l'an dernier ?...Par souci d'économie d'énergie, les salles associatives et sportives ont été fermées pendant les vacances scolaires de février et la température abaissée, mais elles seront accessibles pour les vacances scolaires d'avril ...Dossier de « reconnaissance de catastrophe naturelle » déposé auprès de l'État pour les dégâts dus à la sécheresse de 2022...

COMPTE-RENDU

...du 7 février 2023

Le conseil municipal a adopté les points suivants à l'unanimité :

Les demandes de subventions à l'État pour :

- **la rénovation thermique du groupe scolaire Bouton** : remplacement de deux chaudières anciennes, par des chaudières à condensation (maternelle et extension élémentaire),
- **la rénovation thermique du centre de loisirs** : isolation intérieure du bâtiment, remplacement de volets, installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs et remplacement de l'éclairage par des LED,
- **la réduction de la consommation énergétique de différents sites mis à disposition des écoles et des associations** : remplacement de l'éclairage existant par des LED au stade des Érables, au gymnase des Érables et, au tennis pour un court,
- **la rénovation thermique de locaux associatifs** : isolation par l'extérieur du pavillon associatif sis 32 rue Marcel Girard, remplacement de deux centrales de traitement d'air au Ludion et au Manoir du Vieux Logis,
- **création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences** pour le service urbanisme,
- **attribution des subventions aux associations pour l'année 2023** pour un montant de 51 950 €,
- **attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « L'Exceptionnelle Abigail »** pour un montant de 400 euros,
- **convention cadre relative à l'utilisation des équipements sportifs communaux par les élèves du collège Blaise Pascal.** ■

cérémonies

VŒUX 2023

De la municipalité aux associations et commerçants



Monsieur le maire a présenté ses vœux avec la participation de messieurs François Durovray et Vincent Delahaye (président du Conseil Départemental de l'Essonne et Sénateur de l'Essonne). ■

De Bad Schwartau à ses associations et Villemoisson-sur-Orge



Notre commune était présente et représentée par Monsieur le maire à la cérémonie des vœux de nos homologues allemands. ■

SERVICE CANTINE-ENTRETIEN

Zoom sur l'équipe cantine-entretien

Sous la responsabilité de Nabih Trabelsi, le service des écoles et de nettoyage des bâtiments rassemble 17 agents, et constitue une véritable équipe où règne la cohésion et la solidarité. Allons à leur rencontre !

Elles sont anciennes caissière, animatrice, Atsem... Parmi elles, un homme qui assure l'ensemble des liaisons entre la cuisine centrale et les autres sites accueillant nos enfants. Tous viennent d'horizons différents, mais ont trouvé ce qui les rassemble : le goût du travail collectif, la joie d'apporter de la satisfaction aux enfants sur le temps du midi, et le plaisir de les voir repartir heureux de leur pause déjeuner.

Cela passe par une matinée en cuisine, pendant laquelle les agents travaillent aux côtés du chef cuisinier sur les préparations froides (entrées, fromages, desserts...) et la mise en place de la salle.

Pour certaines, ce temps est celui où elles s'adonnent à leur passion, la cuisine, pour d'autres c'est un moment où elles

ont à cœur de bien faire les choses, de faire une belle présentation et de donner envie aux enfants.

Vient ensuite le temps du service, que toutes voient comme un important moment de partage, d'échange et de complicité avec les enfants. On blague, on rassure les plus petits, on console quand il y a des larmes, on participe à l'apprentissage, on explique ce qu'il y a dans l'assiette. Quelle joie quand un enfant goûte et apprécie !

En même temps, il faut respecter les horaires, être constamment ordonné, efficace, et rigoureux, car la cantine c'est aussi le lieu où la propreté et l'hygiène règnent en maître et où il n'y a pas le droit à l'erreur. La propreté c'est également leur objectif majeur, tôt le matin ou tard le soir, quand l'équipe veille à l'entretien de l'ensemble des équipements communaux.

Œuvrant toujours dans l'ombre et la discrétion, travaillant avec plaisir, créant du lien avec les enfants, ces agents se disent aussi très attachés à leur équipe,



Une partie de l'équipe de la cantine Bouton.



Une partie de l'équipe cantine Érables

dans laquelle on sent un véritable sens de l'entraide pour faire face à leur tâche parfois ardue. ■

À ces agents de l'invisible, et à leur responsable qui travaille sans relâche à entretenir cette formidable dynamique, nous adressons un grand merci !

état-civil

Mariage

La municipalité leur souhaite tous ses vœux de bonheur.

Décembre 2022

17 : Anissa Reddaf et Walid Mogtaa
29 : Vanessa Santi et Sam Marandian

Pacs

La municipalité adresse ses félicitations aux jeunes couples

Octobre 2022

07 : Angélique Corvisier et David Lloret

Février 2023

13 : Laura Sedda et Romain Pierre
17 : Charlotte Nyemeg et Jean Boum

Naissances

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Octobre 2022

17 : Yacine Alioui
19 : Mia Dugast

Décembre 2022

17 : Yesser Abbassi
26 : Alexandra Usic

Janvier 2023

05 : Lucie Berkane Bictel
22 : Matteo Verron

Décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

Octobre 2022

14 : Florence Le Lay, 53 ans
19 : Thérèse Botté ép. Lemaître, 96 ans
19 : Denise Reversé ép. Leprovost, 89 ans
22 : Michèle Lacroix ép. Socquet, 80 ans
24 : Joseph Berger, 96 ans
26 : Liliane Thiault ép. Montaudoine, 95 ans
29 : Jeannine Villeneuve ép. Peynot, 94 ans
31 : Arlette Varguet ép. Malais, 92 ans

Novembre 2022

01 : Renée Mahon ép. Catholand, 83 ans
02 : Denise Sauvaget ép. Guinebault, 86 ans
09 : Bernard Corbin, 82 ans
10 : Daniel Brielle, 86 ans
13 : Denise Caille, 100 ans
17 : Louise Ollivier ép. Steiner, 94 ans
19 : Bernard Podevin, 81 ans
26 : Jeannette Guéry ép. Comte, 98 ans

Décembre 2022

10 : My-Ling Guegbelet, 3 ans
15 : Charles Peltier, 94 ans
16 : Serge Guzélian, 88 ans
17 : Odette Moos ép. Guérin, 91 ans
22 : Simone Giraudeau ép. Thibert, 91 ans
23 : Lucienne Creff ép. Marc, 101 ans
26 : Josette Coutel ép. Bruyère, 95 ans
29 : Georgette Arnodet, 96 ans
29 : Raymonde Fournier, 83 ans
29 : Jean-Jacques Chatillon, 70 ans

Janvier 2023

03 : Jocelyne Kjellberg ép. Roelants, 92 ans
04 : Jacqueline Colas ép. Merle, 92 ans
12 : Jean-François Jallot, 77 ans
20 : Marguerite Raharimalala ép. Randrianarivony, 98 ans
24 : Colette Benoît ép. Briois, 89 ans

Février 2023

05 : Bernadette Relland ép. Josset, 85 ans

Budget primitif 2023

La hausse de la fiscalité directe locale servira uniquement à couvrir la hausse des dépenses d'énergie et la revalorisation des salaires de base. Malgré nos efforts, l'autofinancement pour les travaux d'investissement sera réduit.



Fonctionnement

NATURE DES DÉPENSES	BP 2022	BP 2023	COMMENTAIRES 2023
Électricité, eau, gaz	290	645	Électricité +81% Gaz +400%
Achats (restauration scolaire, classes d'environnement, spectacles, fournitures, matériaux...)	544,4	541	
Sous-traitance (entretien, réparations, maintenances, assurances, indemnités d'élus, impôts, frais télécom, charges, participations diverses, ...)	561,9	513	Maîtrise des charges
Subventions versées (CCAS, associations) et autres charges	1 070	1 304	Hausse frais personnel ALSH
Contribution pour insuffisance de logements sociaux. Attribution de Compensation	18	21	
Intérêts des emprunts	3	0	
Frais de personnel	2 450	2 540	
Prélèvement pour financement des investissements et amortissements	370	240	Baisse de l'autofinancement
Dépenses imprévues et charges exceptionnelles	0,7	19	
TOTAL	5 430	5 823	

NATURE DES RECETTES	BP 2022	BP 2023	COMMENTAIRES 2023
Ventes de prestations (restauration scolaire, ALSH, multi-accueil, études, conservatoire, spectacles, classes d'environnement, entrées Ludion, ...)	770	770	Augmentation des bases, sans majoration des taux
Contributions directes locales	3390	3 790	Relavorisation de l'assiette du foncier bâti
Impôts indirects (taxe sur électricité, droits de mutation, taxe sur la publicité)	453	496	
Dotations d'État et subventions	541	490	Tendance à la baisse
Autres revenus (régie, compensation, remboursement,...)	259	260	
Opérations d'ordre	17	17	
TOTAL	5 430	5 823	

NATURE DES DÉPENSES	BP 2022	BP 2023	COMMENTAIRES 2023
Remboursement d'emprunts	45	6	
Travaux courants et achats d'équipements	261	276	Voir infra.
Grands programmes	301	1056	Voir infra.
Dépenses imprévues, amortissement de subventions, immobilisations en cours et opération d'ordre entre sections	26	208	Dont : 150K€ fonds de concours voiries feux route de Longpont et route de Corbeil
TOTAL	633	1 540	

NATURE DES RECETTES	BP 2022	BP 2023	COMMENTAIRES 2023
Récupération TVA et TAM	260	440	Récupération de TVA des travaux de l'année N-2 et Taxe d'Aménagement
Subventions	3	360	Pour vidéoprotection et rénovation thermique
Emprunts	0	500	Sera annulé grâce à l'excédent 2022 dû aux opérations décalées
Autofinancement et amortissements	370	240	
TOTAL	633	1 540	

Principales opérations d'équipement

- Remplacement fenêtre 516 k€
- Vidéoprotection 500 k€
- Réfection parking du Manoir du Vieux Logis 35 k€
- Acquisition matériel et engins service technique 60 k€
- Groupes scolaires 55 k€
- Mise à niveau informatique 30 k€



Ratio financiers (€ / habitants)

(strate : communes de 5 000/10 000 habitants)

Informations financières*	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate*
Charges réelles de fonctionnement	660	954
Produits des impositions directes	481	501
DGF (dotation État)	63	153
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	49%	58%
Recettes réelles de fonctionnement	781	1196
Dépenses d'équipement brut	165	315
Encours de la dette	12	775

* Source : DGCL année de référence 2021.

VOIRIES, BÂTIMENT, ESPACES VERTS

Sondage auprès de la population sur deux projets en réflexion

Suite aux différentes constructions de logements réalisées sur la route de Corbeil, deux projets qui visent à sécuriser les déplacements des piétons et limiter le nombre de véhicules et qui semblent faire sens à l'équipe municipale sont soumis à votre avis :



Projet n° 1 : création d'un chemin piéton partant de la route de Corbeil en suivant le sentier des Merisiers

La construction de logements sociaux imposée par l'État a obligé la municipalité à planifier un plan d'urbanisation essentiellement localisé sur la route de Corbeil. Les immeubles sortis de terre, conformément à la volonté de la ville, sont organisés sur la base équilibrée d'une mixité de logements à caractère social et de logements locatifs ou en acquisition.

Tous ces ensembles vont naturellement participer à l'augmentation du nombre d'élèves dans les écoles de notre commune. Afin de faciliter leur accès en sécurité à l'école des Érables et au centre-ville, la municipalité propose de réaliser un itinéraire piéton allant de la route de Corbeil en passant par le sentier des Merisiers et se prolongeant sur le site de l'agglomération Cœur d'Esnonne pour rejoindre l'entrée du parc des érables située avenue d'Orgeval. ■



Projet n° 2 : mise en sens unique une partie de l'avenue des Rouges-Gorges

Suite à des remarques récurrentes de certains habitants et parents sur la sécurité de l'avenue des Rouges-Gorges aux heures d'entrée et de sortie d'école, une éventualité de mise en sens unique de l'avenue des Rouges-Gorges dans la direction de la route de Corbeil a été élaborée.

Après étude du dossier, il est apparu que cette proposition pouvait avoir du sens à cause de l'étroitesse de la rue lorsque les voitures des riverains sont garées, mais également en raison de la dangerosité du croisement entre l'avenue des Marguerites et l'avenue des Rouges-Gorges. En revanche, la municipalité ne souhaite pas mettre toute la rue en sens unique mais se limiter uniquement à la portion allant du croisement avec l'avenue des Marguerites vers la route de Corbeil. ■



Pour ces deux projets, il est donc demandé à la population de se prononcer ou éventuellement faire part de propositions complémentaires sur ce projet via le site de la mairie à l'adresse email : contact@villemoisson.fr

Le projet de vidéoprotection va devenir une réalité en 2023

Le dossier du projet de vidéoprotection a été présenté le 9 décembre 2022 en commission préfectorale qui a émis un avis favorable.

La mairie a donc pu lancer toutes les demandes de subvention auprès de la préfecture et de la région qui permettront de commencer les travaux en 2023.

Beaucoup d'administrés attendent avec impatience la mise en place de ce système qui participera à une réduction du nombre de méfaits (cambriolages, vols en tout genre, nuisances nocturnes, détériorations de biens publics, dépôts sauvages...) dissuadant leurs éventuels

auteurs. Ce dispositif fournira les éléments nécessaires à la police nationale pour résoudre une partie des affaires délictueuses en identifiant soit les auteurs soit les véhicules impliqués grâce à des systèmes de lecture de plaques d'immatriculation.

Dans l'objectif d'avoir un système performant, fiable et durable, la mairie a choisi d'investir dans des équipements de qualité.

Une réunion publique dont la date n'est pas encore définie sera programmée pour présenter à la population le dispositif et répondre notamment aux questions légitimes de préservation de la vie privée sachant que ce sujet est particulièrement bien encadré par les lois concernant ce genre de dispositif. ■

Le service technique travaille pour vous

Le service technique continue chaque jour son travail d'amélioration des infrastructures de la ville et sait faire preuve de réactivité lors d'incidents non programmés.

Quelques travaux réalisés ou supervisés par nos équipes au cours de ces derniers mois :

- Réfection de l'avenue d'Orgeval
- Rénovation intérieure de la maison du Petit Bonheur (voir photo)
- Réfection de la toiture de la salle communale
- Végétalisation du cimetière
- Réfection de l'avenue de Séquigny entre la place d'Orgeval et la place de la Libération (voir photo)
- Réalisation d'un grand terrain de boules dans le parc des Érables (voir photo)
- Remplacement de tous les radiateurs consommateurs d'énergie par des radiateurs à basse consommation d'énergie
- Peintures de marquage de voirie dans des zones où le parking des véhicules peut créer des problèmes d'accès ou de voisinage
- Plantation de 5000 bulbes de fleurs
- Aménagement de massifs de fleurs en prévision du printemps.

En cours de préparation :

- Le changement des fenêtres simple vitrage des bâtiments publics par des fenêtres double vitrage
- La démolition et reconstruction du bâtiment toilettes du cimetière
- Le changement des chaudières aux école Émile Bouton dans le cadre des mesures d'économie d'énergie
- Le changement des systèmes de traitement d'air du Ludion et du Manoir du Vieux Logis. ■



Réfection totale du 1^{er} étage pavillon association « Au Petit Bonheur ».



Réfection totale de l'avenue Séquigny.



Nouveau terrain de pétanque au stade des Érables.

Agir contre les chenilles processionnaires



© ardebe stock

Vous aurez remarqué ces dernières années l'augmentation du nombre d'arbres attaqués par les chenilles processionnaires. Monsieur le maire a pris la mesure de la situation et le service technique a été mandaté pour prendre en compte ce problème. Par ailleurs le décret n° 2022-686 du 25 avril 2022 relatif à la lutte contre la chenille processionnaire du chêne et la chenille processionnaire du pin officialise l'ajout de ces insectes à la liste des espèces dont la prolifération est nuisible à la santé humaine et définit les modalités de prévention et de lutte contre ces espèces.

Cela impose donc que lorsque ces chenilles menacent ainsi la salubrité des administrés en se trouvant dans un parc ou dans une autre partie du domaine public, le maire intervient au nom de ses pouvoirs de police. Il mobilise alors les services municipaux adéquats pour venir à bout des nuisibles.

En revanche, lorsqu'on retrouve ces chenilles dans un arbre situé sur une parcelle privée, les choses sont différentes. C'est le propriétaire de ladite parcelle qui sera tenu d'engager à ses propres frais les démarches pour éradiquer ces nuisibles.

Un arrêté municipal peut malgré tout imposer au propriétaire d'agir en amont pour éradiquer ces nuisibles (via des piégeages, des destructions mécaniques, des projections de bacilles de Thuringe, etc.).

Cela signifie que l'action de la municipalité ne peut être réellement efficace que si les habitants constatant la présence de ces chenilles demandent l'intervention de professionnels pour traiter efficacement les arbres de leur propriété. Il se peut que, dans certains cas, il faille couper certaines branches, brûler et traiter les zones qui ont été infestées.

Dans un premier temps, il semble important de laisser à ces propriétaires le loisir d'agir avec l'objectif d'éradiquer cette menace réelle. Si le résultat n'était pas à la hauteur des attentes sanitaires, la municipalité se verra dans l'obligation de rédiger un arrêté rappelant, conformément à la loi, à chaque propriétaire ayant des chenilles dans ses arbres d'agir (obligation légale) à ses frais. ■

TÉLÉDISTRIBUTION - RÉSEAU

Extinction du réseau de télédistribution de la TNT au centre-ville fin juin

Lors de la création de centre-ville dans les années 80, un réseau câblé pour la télévision publique (puis TNT) a été créé pour éviter la multiplication des antennes paraboliques sur les façades.

Quarante ans après, ce réseau est vétuste, obsolète et inutile. En effet, il existe aujourd'hui de multiples solutions pour recevoir les chaînes de la TNT : par l'abonnement de base internet, par la téléphonie mobile ou grâce à une antenne électronique intérieure. L'enquête menée a mis en évidence le faible nombre d'utilisateurs et l'absence de gêne compte tenu des solutions alternatives. Enfin, il convient de rappeler qu'il s'agit d'un service de loisirs à domicile qui coûte, maintenance et électricité comprises, plus de 10 000 € par an à la collectivité. En conséquence, ce service sera éteint fin juin. La mairie reste disponible pour présenter des alternatives si nécessaires. ■

LOGEMENT

Nouveaux logements et nombre d'enfants scolarisés



Plusieurs programmes de logements ont été lancés pour atteindre 25% de logements sociaux en 2025.

La mairie connaît la typologie des logements et les dates de livraisons. C'est ce qui permet d'estimer le nombre de nouveaux élèves en tenant compte des enfants en garde alternée et en droit de visite toujours plus nombreux. Ainsi, il faut compter environ un enfant scolarisé en élémentaire et maternelle pour 2 logements toutes tailles confondues. En revanche, la mobilité au sein du parc des pavillons est beaucoup plus imprévisible à la hausse comme à la baisse. Pour les années qui viennent les évaluations montrent que les classes encore disponibles (vides) devraient être suffisantes. ■

je passe au vert

ÉCOGESTONS-NOUS...

Rénover malin !

Suite au Café Rénover Malin du 14 janvier 2023 au Ludion, organisé en partenariat avec Cœur d'Essonne et le Conseil départemental, voici quelques conseils si vous envisagez des travaux de rénovation énergétique.

Attention aux arnaques !

Depuis juillet 2020, le démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique est interdit. Le service public ne réalise aucun démarchage, qu'il s'agisse de FranceRénov, de l'Anah ou de l'ADEME. Restez vigilants.

Avoir les bons réflexes

- Avant toute signature de devis, prendre le temps de la réflexion.
- Faire jouer la concurrence et demander plusieurs devis avant de signer.
- En cas de regrets, faire usage du délai de réfraction de 14 jours prévu par la loi.
- Demander l'avis d'une personne neutre :

Votre interlocuteur de FranceRénov' à Cœur d'Essonne Du mardi au vendredi de 9h à 12h au 01 84 65 02 16.

Mail : info.energie@coeuressonne.fr

Ou Cap'Travaux : 01 84 65 02 03

captravaux@citemetrie.fr



Où trouver des aides financières ?

Les aides nationales :

- Ma PrimeRénov'
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Les aides du Conseil Départemental :

- Prime Eco-Logis 91 (PEL91)
- Aide à la réalisation d'un audit énergétique
- Aide pour une prestation de maîtrise d'œuvre

Retrouvez les informations :

- <https://www.essonne.fr>
Rubrique service en ligne pour la PEL91
- <https://renover-malin.fr>
Pour les autres aides du département
- sare91@cd-essonne.fr / 01 60 87 18 70

La procédure à suivre :

- Étape 1 : Faire réaliser un devis par un artisan qualifié RGE
- Étape 2 : Monter votre dossier sur le site www.maprimerenov.gouv.fr et les autres sites
- Étape 3 : Dès réception de la validation du dossier, signer le devis et lancer les travaux
- Étape 4 : Envoi de la facture acquittée ■



© fotolia.

ÉCOGESTONS-NOUS...

On éteint les lumières, on rallume les étoiles !

Avec la flambée des coûts de l'énergie, de plus en plus de communes sont en quête de sobriété énergétique. Pour faire baisser la facture énergétique, notre commune a décidé d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin.



Outre les économies d'énergie, cette mesure présente d'autres avantages. Ce quiz, Vrai ou Faux, permet d'y voir plus clair :

1 - La nuit disparaît à cause de la pollution lumineuse, qui ne cesse d'augmenter ? Vrai ou Faux

2 - La pollution lumineuse, c'est les effets nuisibles de l'éclairage public sur notre environnement, Vrai ou Faux

3 - La pollution lumineuse, masque aujourd'hui la vision de 90 % des étoiles dans les métropoles ? Vrai ou Faux
En effet 99 % de la population européenne vit sous un ciel altéré et 30 % de la population mondiale ne voit plus la voie lactée.

4 - Les lumières artificielles nuisent à la biodiversité en ville ? Vrai ou Faux

La plupart des espèces animales sont nocturnes et ont besoin du noir pour s'alimenter, se reproduire, et se reposer. Les oiseaux migrateurs, à cause des lumières artificielles, peuvent être désorientés et se tromper d'itinéraire. Les insectes tournent autour des lampadaires jusqu'à épuisement.

5 - La pollution lumineuse, a un impact sur la santé humaine ? Vrai ou Faux

La lumière a un effet inhibiteur sur la sécrétion de mélatonine, hormone de l'endormissement et de l'horloge biologique. La pollution lumineuse a donc un impact négatif sur la durée et la qualité du sommeil, l'immunité, mais aussi les rythmes biologiques, avec comme conséquences, une augmentation du taux de dépressions*, de prise de poids*, de risque accru de cancers (cancer du sein)*...

6 - Réduire l'éclairage public augmente l'insécurité et les accidents de la voie publique ? Vrai ou Faux

En France les chiffres recensés par les compagnies d'assurance et la gendarmerie tendent à montrer que 99 % des délits nocturnes arrivent dans des lieux éclairés et 80 % des cambriolages ont lieu le jour. Concernant la sécurité routière, en 2019, dans les 12 000 communes qui ont recours à l'extinction de l'éclairage public en pleine nuit, aucune augmentation du nombre d'accidents n'a été constatée, les personnes ayant même tendance à rouler moins vite. ■

* Guide Lutte contre la pollution lumineuse ADEME.

ÉCOGESTONS-NOUS...



Budget participatif

Grâce au budget participatif de la région et à vos votes de soutien, notre projet a vu le jour, et va pouvoir être réalisé :
Tous au compostage !

La commune fournira sur inscription et tirage au sort aux villemoissonnais 40 composteurs. Attention les composteurs ne seront donnés qu'après avoir effectué la formation sur le compostage qui sera organisée le jour de la remise. La date vous sera communiquée ultérieurement. ■



**Vous êtes intéressés ?
Faites la demande au 01 69 51 56 00.**

VIGILANCE

Infox (fake news), « campagnes » en ligne, partages douteux... vigilance !

Que cela soit sur Internet, sur votre messagerie, sur les réseaux sociaux, vous pouvez tomber sur des informations et messages qui vous paraissent éventuellement plausibles et honnêtes, mais attention ! Gare aux entreprises de **manipulation et désinformation**, qu'elles émanent d'**individus négligents ou malveillants**, de structures de toutes natures cherchant à **escroquer, influencer, embrigader**, voire de « **médias alternatifs** » véhiculant en fait la propagande d'**États hostiles** (exemple : RT-France, agence de propagande de la dictature russe, aujourd'hui interdite en France, visant en fait à déstabiliser notre démocratie).



Voici ci-dessous quelques conseils pratiques pour **ne pas se laisser abuser et ne pas contribuer à la diffusion de contenus** aux conséquences néfastes.

- **Pour ce qui est des informations (info ou intox ?) :**
- QUI « informe » (un média et/ou un auteur [re]connu [et clairement identifié] ou pas ?)
- **L'auteur a-t-il une légitimité** (journaliste professionnel, spécialiste reconnu...) et une certaine indépendance d'esprit par rapport au sujet qu'il traite ?

- **Les photos :** sont-elles légendées avec une date précise ? le nom du photographe ? d'une agence reconnue (AFP, Reuters...)?
- Pour vérifier une info, rechercher si des **médias reconnus** ou les **institutions** concernées l'évoquent sur leurs supports numériques, ou bien utiliser des outils tels que : « **Les Décodeurs** », le « **Décodex** », « **CrossCheck** »... ■

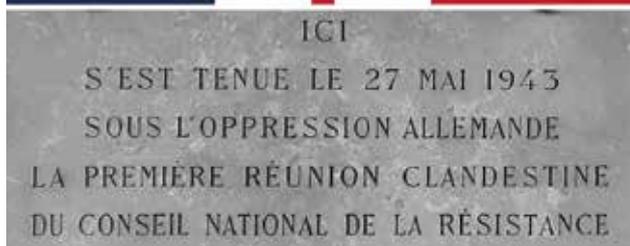


Renseignements, ressources ou projets / culture critique de l'information : contact@villemoisson.fr

EXPOSITION

Il y a 80 ans (mai 1943) : au-delà de la résistance, imaginer la France d'après

Le 27 mai 1943, au 48 de la rue du Four (Paris VI^e), derrière les volets à demi-clos d'une salle à manger, se tient la première réunion clandestine du Conseil de la Résistance, présidé par Jean Moulin, le délégué du général de Gaulle. Une victoire obtenue de haute lutte pour rassembler tous les visages de la France qui résiste contre l'occupant.



Contre toute attente, ce « Conseil de la Résistance » idéologiquement hétéroclite, qui va devenir « Conseil national de la Résistance », sera le ciment du redressement de la France, dont l'œuvre sert encore aujourd'hui de référence pour toutes les « familles » de pensée qui y ont participé. Un moment trop rare de concorde, ou tout du moins de convergence nationale, duquel il est toujours salutaire de se souvenir pour dépasser les clivages partisans et ne se fixer qu'une obsession : l'intérêt supérieur de la France. ■



Exposition « Une espérance française : le Conseil national de la Résistance ». Hall de la Mairie - 3 au 17 mai - contact@villemoisson.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La séance d'installation des nouveaux conseillers du CME

Le samedi 10 décembre 2022, 10 nouveaux conseillers ont été élus pour un mandat de deux ans et 10 conseillers ont quitté leurs fonctions. De nouveaux projets vont être discutés au sein des commissions. ■



Partenariat avec EKPÉ



Création de maquettes habitation par des élèves du CME.

Dans le cadre de l'exposition organisée par l'association Faire Vivre une Bibliothèque à Ekpé, les 24, 25 et 26 mars sur la thématique, « Habitez, ici et ailleurs », les conseillers ont réalisé des maquettes de maisons atypiques, comme par exemple une maison dans un baobab, le village béninois, la maison béninoise, l'accro maison. Imagination et créations débordantes de l'ensemble des conseillers. ■

expression des élus non majoritaires

Une gestion qui sacrifie l'avenir.

Après les années COVID et à l'issue d'une année de crises dans un contexte de crise écologique, énergétique, **nous tenions tout d'abord, à vous souhaiter heureuse année 2023.**

Aujourd'hui avec le dérèglement climatique et ses conséquences nous sommes face à un défi majeur. Nous avons besoin d'actions concrètes pour atténuer notre impact et permettre d'atteindre, à notre niveau, les objectifs de diminution des gaz à effet de serre. Ainsi il nous faut préparer localement par la concertation notre résilience pour diminuer la vulnérabilité de notre territoire. **Un changement de cap est nécessaire pour sortir de la gestion trop tranquille et ouvrir des pistes d'actions concrètes et la mise en place d'un plan d'action climat.**

Mais alors où sont les promesses d'audace ?

Quid du développement des mobilités douces et de l'amélioration de l'accessibilité au train-tram, du plan « Vélomoisson » ambitieux ? Sans commerces et services locaux, il apparaît difficile de se défaire du tout voiture. Nous souhaitons une mise à plat du plan de circulation en intégrant les nouvelles constructions.

Quid de la politique de gestion des espaces naturels où l'on coupe bien plus qu'on ne replante ? Protéger et valoriser notre patrimoine

arboré c'est aussi préparer la résilience. Nous réclamons la mise en place d'un inventaire et d'un diagnostic phytosanitaire et une gestion éclairée des Parcs et Bois. Par ailleurs, il faut arrêter la course au tout-béton et revoir le Plan Local d'Urbanisme pour imposer plus d'arbres pour chaque nouvelle construction, limiter les morcellements de terrains et préserver nos vieilles maisons de meulrières.

Voici bientôt trois années de ce mandat et l'on pourrait tout aussi dire trois décennies que la municipalité évoque dans les débats d'orientation budgétaire des grandes incertitudes et des hypothèses prudentes. Oui, une gestion saine est un préalable mais le courage politique c'est porter un projet ambitieux pour relever les défis d'avenir dans un monde incertain. Les incertitudes de demain seront sans doute plus grandes encore. Les ressources existent ! Les produits des impositions directes de Villemoisson sont équivalents à ceux des communes de même taille. Mais les dépenses d'équipement brut sont 5 fois inférieures (PIVO de Juillet 2022).

Vous pouvez compter sur nous pour rappeler à la majorité actuelle qu'un autre avenir est possible, que celui de cette disette budgétaire. ■

CCAS

Les prochaines sorties du CCAS

En 2023, l'équipe du CCAS vous proposera deux sorties : l'une dédiée aux personnes à mobilité réduite et l'autre aux personnes plus valides.



Le 25 mai – Chartres, la ville sacrée

Visite guidée de la cathédrale, déjeuner au restaurant et visite de la ville en train touristique. Journée organisée pour les personnes à mobilité réduite. ■



Le 8 juin et le 15 juin Paris, la ville lumière

Visite du musée des arts forains, déjeuner au restaurant et promenade en bateau mouche - groupe de 50 personnes. ■

Inscription au CCAS

Vous êtes dans l'année de vos 65 ans ? Le CCAS vous attend.

Participez à la vie de votre commune, partagez des moments de convivialité dans la bonne humeur. De nombreuses personnes en profitent déjà. L'équipe du CCAS vous propose des rencontres tout au long de l'année : cafés à thème, repas de Noël, colis de fin d'année, sorties, etc. ■



Vous voulez participer aux événements du CCAS ?

Renseignements et inscriptions : Fanny Aumar - 01 69 51 56 19 - ccas@villemoisson.fr

SÉCURITÉ SENIORS

Essonne Téléassistance

Le Conseil Départemental de l'Essonne a mis en place un dispositif de téléassistance qui permet de vivre chez soi en toute sérénité. Il met à leur disposition un service d'écoute et d'assistance disponible 24 heures sur 24, 7 jours/7.

En quoi consiste la prestation ?

Un terminal de téléassistance installé au domicile, muni d'un émetteur portatif, permet, à partir d'une simple pression d'entrer en contact avec une centrale d'écoute qui apporte aide et réconfort. Vous avez besoin de parler, vous êtes victime d'une chute, d'un malaise, d'une agression, un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24 heures sur 24, 7 jours/7.

Comment bénéficier du service ?

Vous devez déposer une demande auprès du CCAS. Celui-ci effectuera toutes les démarches administratives de votre adhésion et se chargera de transmettre votre dossier à VITARIS, partenaire du Conseil Départemental de l'Essonne. ■



Renseignements et inscriptions :

Fanny Aumar - 01 69 51 56 19 - ccas@villemoisson.fr

**ESSONNE
TÉLÉASSISTANCE**

www.essonne.fr

UNE CENTRALE D'ÉCOUTE
24 heures sur 24
7 jours sur 7

MUSIQUE

Les rendez-vous de l'École Municipale de Musique

L'édition 2023 de la *Nuit des Conservatoires* du 27 janvier a connu une forte affluence : les élèves de l'École Municipale de Musique (EMM) ont enchanté divers publics qui ont pu déambuler de la salle Bad Schwartau (percussions, chorale et orchestre des Pioupiou) à la Salle La Fontaine (piano, flûte, clarinette et violon) en passant par la salle Jadin (guitares, batterie et musiques actuelles).

Le 16 février dernier, le pianiste David Lively nous a fait l'honneur de venir rencontrer les élèves de piano des classes de Mmes Zerbib et Johannes. Cet événement s'est inscrit dans le prolongement du Concert organisé par les **Concerts de Poche** en septembre dernier.

- Les élèves de musiques actuelles de MM. Aucouturier et Durand se sont produits **le samedi 18 mars**,
- Les élèves de Mmes Bru-Tirant, Johannes, Rio-Humbrecht et de M. Touati ainsi que l'orchestre à cordes MVS0 ont participé au **Concert intercommunal de printemps le 19 mars au Ludion**.

Dans les prochains mois et semaines, **les rendez-vous musicaux seront nombreux :**

- Concert de la Chorale de l'École de Musique **le mercredi 24 mai à 20h30 à la Chapelle St Joseph**,
- Concert de cordes de l'Ensemble Intercommunal **le mardi 20 juin à 20h à la Chapelle St Joseph**,
- La fête de la Musique **le 21 juin au Manoir du Vieux-Logis**,

Du 25 mars au 20 avril, les écoles élémentaire et maternelle Bouton sont en mode « spectacle » avec leur intervenante en milieu scolaire, la directrice de l'EMM, Stéphanie Vernay, au Ludion.

Puis ce sera au tour de l'école des Érables avec **un spectacle au Ludion le 30 mai**, composé de deux créations, dont une composée par Stéphanie Vernay. ■

PARTAGE

Fête des Voisins 2023 : vendredi 2 juin



La Fête des Voisins est enfin de retour et nous l'attendons tous avec impatience : ce sera l'occasion de chaleureuses retrouvailles !

Elle peut être aussi le point de départ d'une nouvelle dynamique solidaire sur lheurecivique.fr (chaque habitant[e] donne une heure par mois pour une action de solidarité de proximité ou d'entraide de voisinage). ■



Renseignements : contact@villemoisson.fr

association

VEF



26^e Fête des vins

Le premier week-end d'avril a été rythmé par la Fête des Vins. Devenue un rendez-vous annuel incontournable, la Fête des vins accueille de nombreux visiteurs de la région dans une ambiance festive et familiale, et célèbre toute la France à travers plus de 70 exposants venus représenter leurs régions. Comme tous les ans, le jumelage avec Bad Schwartau est mis à l'honneur, une délégation locale participant à l'événement. ■

jumelage

BAD SCHWARTAU

La Fête des vins est aussi la grande fête du Jumelage !

Cela fait 26 ans que VEF organise cette grande manifestation autour de la gastronomie et des terroirs et qu'ils reçoivent conjointement et sur invitation de la Mairie nos amis allemands venus de la Baltique.

Invités d'honneur à un apéritif dinatoire le vendredi 30 mars, et au repas des vigneron le samedi 1^{er} avril soir, vous avez pu aussi les rencontrer tout au long du week-end à l'occasion d'événements organisés par les autres associations villemoissonnaises actives dans la vie du Jumelage. Le samedi matin a eu lieu à 11h l'inauguration de nouveau terrain de pétanque avec le Bouchon villemoissonnais au parc des Érables en la présence de Monsieur le Maire. Cela a été l'occasion de participer à des matchs composés de membres du Rucher, la Gymnastique, de la Cible villemoissonnaise, d'élus et de volontaires. D'autres animations se sont déroulées tout au long du week-end ainsi que des sorties dans les châteaux de l'Essonne pour nos amis allemands. ■

Sortir à Villemoisson

Pour plus d'infos : villemoisson.fr et [facebook.com/villemoisson](https://www.facebook.com/villemoisson)

EXPOSITION - VENTE

Samedi 15 avril / 10h à 18h
Dimanche 16 avril / 10h à 18h

La moisson des aiguilles

Par Les ateliers de Nicouline

→ Le Ludion



avril

MUSIQUE

Samedi 15 avril / 20h30

Les Catas Divas

Par la mairie
Service culturel

→ Le Ludion

DÈS 19H30
L'avant spectacle



ANIMATION

Dimanche 16 avril / 10h à 17h

Troc'Plantes

Par la Mairie - Développement durable

→ Le Ludion (parking)



COMMÉMORATION

Lundi 8 mai (horaire communiqué ultérieurement)

Victoire du 8 mai 1945

Par Le Comité d'Entente des Anciens Combattants

→ Cérémonie au Monument
aux Morts - Rue du Repos

mai

MUSIQUE

Samedi 13 mai / 16h

Concert chantant et musiques actuelles

Par l'école municipale de musique

→ Salle communale

THÉÂTRE

Vendredi 12 mai / 20h30

Samedi 13 mai / 14h00 et 20h30

Dimanche 14 mai / 14h30

Fest'Images

Par Images

→ Le Ludion



SPORT

Dimanche 14 mai / 9h à 17h

Tournoi de handball solidarité enfants

Par Épinay-Villemoisson Handball Club

→ Salle
polyvalente
des Érables



MUSIQUE

Mercredi 24 mai / 20h30

Concert de la chorale

Par l'École municipale de musique

→ Chapelle Saint-Joseph

DANSE

Samedi 3 juin / 20h30

Dimanche 4 juin / 14h30

Gala de fin d'année de modern'jazz

Par La Sylphide

→ Le Ludion



juin

DANSE

Samedi 10 juin / 20h30

Dimanche 11 juin / 15h

Gala de fin d'année de modern'jazz

Par K'Danse

→ Le Ludion



ANIMATION

Samedi 10 juin / 10h à 18h

Fête de l'été

Par Villemoisson En Fête

→ Parc des Érables

ANIMATION

Dimanche 11 juin / 9h à 18h

Vide grenier

Par GEMB

→ Parking du groupe scolaire des
Érables

SPORT DÉCOUVERTE

Dimanche 11 juin / La journée Rallye, à la découverte d'un quartier Parisien

Par G.V. Villemoisson

→ Paris

Renseignements : gv-villemoisson@gmail.com

DANSE

Vend. 16, sam. 17 juin / 20h

Dimanche 18 juin / 14h30

Gala de danse classique

Par La sylphide

→ Le Ludion

MUSIQUE

Mardi 20 juin / 20h

Concert de cordes de l'ensemble intercommunal

Par l'école municipale de musique

→ Chapelle Saint-Joseph